

Carte d'identité

La Butte de Frochet est un site paysager assez singulier dont sa constitution est liée au plus grand affleurement de quartz de la Région. Une partie du site est constituée par un vaste chaos de bloc qui offre un point vue sur la Charente Limousine. Le reste suit une ligne de crête sur lequel se développe une lande sèche marquée par différents stade de développement. Cette crête forme la limite physique avec la région voisine, de part et d'autre de la Crête se dévoile un panorama sur le paysage campagnarde au alentour. Les landes de la Butte de Frochet marquent l'extension occidentale d'un vaste réseau de lande qui s'étend de long du filon de quartz du sud des Monts de Blond.

La Butte de Frochet a connu de nombreuses activités humaines passées (pâturage, fauche, extraction de quartz), cette activité intense liée à ses aspects paysagers singuliers ont fait émerger de nombreuses légende.

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin gère environ 30 hectares sur le site par le biais de convention avec la Commune ou des prioritaires privés ou en étant propriétaire de parcelle.



N° de la carte IGN au 1/25000 : 1930-O

Statut et réglementation

Il n'y a pas de protection réglementaire particulière associée au site de la Butte de Frochet Néanmoins l'ensemble des réglementations concernant les problématiques environnementales s'exerce.

La Butte de Frochet fait partie d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type II, appelée landes et bois de la Butte de Frochet. Classée en 1986, elle couvre le site en lui-même et d'autres espaces de landes situés sur la même ligne de crête plus au Sud-Est, la dernière zone étant proche du village de Salomon.), elle s'étend sur 244 ha.



Partenaires financiers



Les richesses du site

Une des importantes richesses du site est lié à sa géologie singulière de la butte de Frochet, son vaste affleurement de quartz forme un chaos de blocs unique.

Le site abrite un ensemble typique de landes sèches d'influence atlantique.

En fonction de l'exposition et de sa position sur le versant deux types de landes sont présentes :

- Lande xérophile (très sèche) à Bruyère cendré et Ajonc nain
- Lande méso-xérophile à Bruyère cendré et Bruyère à balais

L'association du chaos de quartz et de la ligne de crête couverte de lande offre un paysage rare pour ce secteur de la Haute-Vienne.

La flore présente sur le site n'est pas très diversifiée mais typique des landes. En effet, les landes sont des milieux où les contraintes écologiques sont très dures, ainsi les végétaux qui s'y développent y sont souvent strictement inféodés.



Ce grand ensemble de lande s'intègre dans un paysage varié de boisement et de prairie. Le calme du site est très apprécié par les oiseaux affectionnant les milieux ouverts. Ainsi, Des espèces d'oiseaux typiques des landes s'y reproduisent comme le Busard Saint-Martin ou l'Engoulevent d'Europe.

Les landes abritent aussi une entomofaune inféodé dont le Criquet des Ajoncs (*Chorthippus binotatus*) est le plus remarquable.



Le CREN Limousin

Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin a été créé par la volonté des Associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe des espaces naturels. Le CREN est géré par un Conseil d'administration pluridisciplinaire qui s'appuie sur un Conseil scientifique composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre.

Le CREN dispose d'une équipe salariée actuellement composée de 28 personnes (2011).

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du CREN. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le CREN met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée. Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion. Il établit alors un plan de gestion nécessaire à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce plan, valable 5 ans, permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...). Ensuite le CREN évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes. Et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt qu'il y a à le conserver, le CREN propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le CREN est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de réinsérer dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. Une cinquantaine d'agriculteurs sont partenaires de la gestion des sites du CREN et trois se sont installés avec son aide en 2009 et 2010.

Le CREN est membre de :



La Butte de Frochet
Bussière-Boffy, 87



Fiche
de site

03